ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Julien AUBERT
Député de Vaucluse
Vice-président du Groupe
Les Républicains

Claude MELQUIOR
Député suppléant

Monsieur Guillaume PEPY
Président Directeur Général de la SNCF
2, place de la Défense
92053 Paris La Défense

Paris, le 29 novembre 2017

Monsieur le Président Directeur Général,

Le 10 décembre prochain, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la SNCF vont interrompre totalement le service ferroviaire en gare de Pertuis (Vaucluse) pendant au moins quatre ans sous prétexte de réaliser la seconde phase de modernisation de la voie Marseille-Gardanne-Aix en Provence.

Or ces travaux qui seront programmés seulement deux mois sur les périodes estivales, auront une répercussion significative sur les usagers de la ligne Manosque-Marseille puisque le nombre de TER en circulation baissera de façon drastique. L'impact est totalement disproportionné.

La solution proposée qui est celle de navettes en direction de Meyrargues et de cars en direction d'Aix-en-Provence, n'est pas efficiente au vu de la circulation routière fortement chargée aux heures de pointe. Les usagers vont dès lors se détourner des transports publics au profit de l'automobile ce qui aggravera les bouchons sur l'A51 déjà saturée, la pollution et les risques d'accidents.

Nous n'acceptons pas cette perspective et nous souhaitons obtenir le maintien d'un service minimum de TER le matin et le soir en heures de pointe, durant la période des travaux.

Cette solution dont nous avons déjà discuté avec le Président de la Région Provence-Alpes –Côte d'Azur, Renaud MUSELIER, a été refusée par ce dernier pour des raisons budgétaires, votre proposition pour le maintien de ces TER ayant été estimée à 850 000 euros, ce qui semble très élevé.

Afin de sauvegarder ce service public indispensable à nos territoires, nous souhaitons que vous puissiez revoir votre proposition et trouver un accord avec la Région.

Assemblée nationale, 126 rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP – tél : 01 40 63 05 59
Permanence parlementaire, 202 avenue du Mont Ventoux. - BP 70045 – 84200 Carpentras Cedex – tél: 04 90 67 94 12
Email : contact@julienaubert.fr – Site internet : www.julienaubert.fr

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à cette requête et vous prie de croire, Monsieur Le Président Directeur Général, à l'assurance de nos salutations respectueuses.

Julien AUBERT

Assemblée nationale, 126 rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP – tél : 01 40 63 05 59
Permanence parlementaire, 202 avenue du Mont Ventoux. - BP 70045 – 84200 Carpentras Cedex – tél: 04 90 67 94 12
Email : contact@julienaubert.fr – Site internet : www.julienaubert.fr